

PAS DE REPRISE DANS LA PRÉCIPITATION NI SANS GARANTIE !

À l'heure où les contacts se multiplient au sein de nos différents organes sectoriels de concertation,

À l'heure où la pression du banc patronal se fait de plus en plus sentir, encourageant à la reprise des activités au plus vite,

Quelques précisions s'imposent !

- Beaucoup de nos entreprises sont aujourd'hui à l'arrêt ou tournent au ralenti.
- Chacune d'entre elles a de bonnes raisons d'exhorter à la reprise imminente.
- Nous entendons les impératifs économiques.
- Nous reconnaissons être dans une situation inédite, d'extrême fragilité et à hauts risques sur les plans techniques, économiques, stratégiques, **mais surtout sociaux et humains avant tout.**
- **Le Conseil National de Sécurité ne s'est prononcé aujourd'hui que sur des mesures accompagnant le confinement et nullement le déconfinement.**

Nos priorités restent donc pour l'heure :

- de mettre les travailleuses et travailleurs avec ou sans emploi à l'abri de tout risque de santé et de sécurité ;
- de leur garantir le taux le plus élevé de protection sociale. Avec une attention particulière pour les travailleurs temporaires et les intérimaires qui perdent leur emploi et pour ceux qui, aujourd'hui, ne peuvent même pas bénéficier de la sécurité sociale : les étudiants jobistes, les travailleurs de plateformes numériques, ... ;
- de respecter à la lettre la législation encadrant cette période de confinement.

Une reprise précipitée, sans respect des consignes sanitaires, pour des motifs d'ordre économique est tout simplement inacceptable !

Nous attendons que le Conseil National de Sécurité précise le timing réaliste de cette reprise, ses modalités et garantisse les conditions sanitaires nécessaires à la sécurité et à la santé des travailleuses et des travailleurs. Nous attendons que les décisions soient prises de manière uniforme et univoque et que l'applicabilité de ces mesures soient discutées en tenant compte des réalités intrinsèques de chaque entreprise, de chaque poste de travail, et bien sûr dans le respect de la concertation sociale !

Lorsque le Conseil National de Sécurité aura décidé d'une hypothétique reprise d'activité, il devra apporter ou encourager à des réponses satisfaisantes en ce qui concerne :

- les étapes du déconfinement progressif ;
- les aménagements des espaces de vie collectifs : locaux, sanitaires, cafétarias ;
- l'obligation pour les entreprises de s'approvisionner en matériels spécifiques (masques, gants, gel hydroalcoolique, ...) et de suivre les consignes strictes concernant son utilisation ;
- la mobilité : déplacements collectifs en train, métro, bus, véhicule de ramassage ;
- le respect absolu des règles de distanciation physique.

Nos organisations syndicales prendront attitude en fonction des décisions et réponses apportées par le Conseil National de Sécurité mais il est clair :

- qu'aucune reprise ne pourra avoir lieu sans garantie pour la santé de tous les acteurs de terrain ni sans concertation sociale à tous les niveaux !
- que nous préfererons toujours un report de reprise par prudence à un retour anticipé pour raison économique et susceptible de déboucher sur une seconde vague de contamination !

PAS DE REPRISE DANS LA PRÉCIPITATION ET SURTOUT PAS SANS GARANTIE DE SÉCURITÉ POUR NOS TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS !

Nous exigeons par ailleurs qu'au moment où les discussions de reprise arriveront dans les secteurs, lorsqu'elles y arriveront, les justes revendications des travailleuses et travailleurs soient prises en compte et les règles de concertation sociale (et particulièrement avec les CPPT et les délégations syndicales partout où il y en a) soient suivies à la lettre !

